



SAEP 3R

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

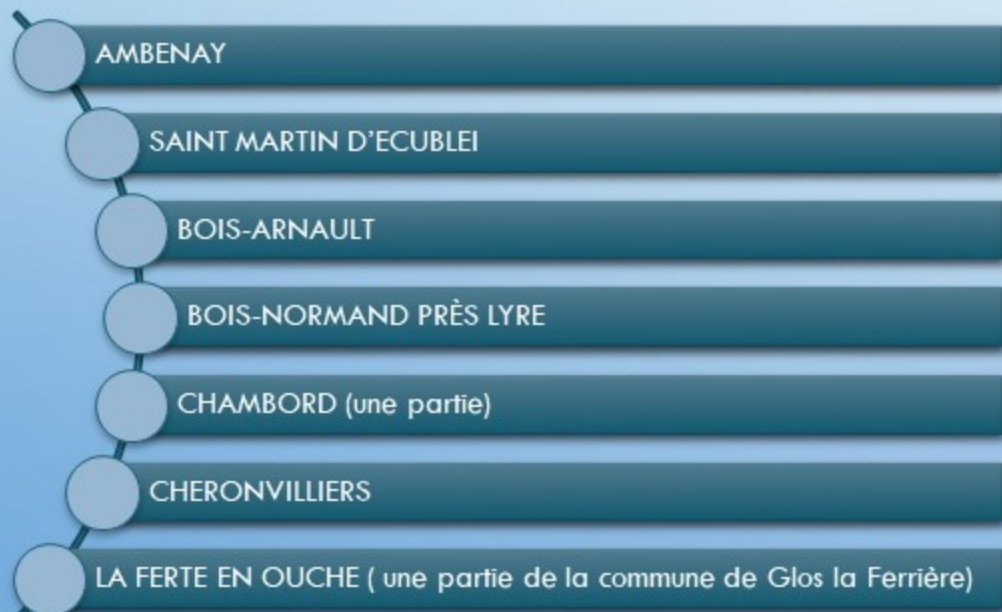
ANNÉE 2021

Chapitre 1 : CONTEXTE

LE PRÉSENT RAPPORT A POUR OBJET DE RASSEMBLER LES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS TECHNIQUES ET FINANCIERS RELATIFS AU PRIX ET À LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE POUR L'EXERCICE 2021

Le service est géré au niveau intercommunal. La dénomination est Syndicat d'Adduction en Eau Potable de la Région Risloise et Rugloise (SAEP 3R). Il comprend la production, le transfert et la distribution et il regroupe les communes suivantes :

La population desservie est de 7 387 habitants (estimation)



I. CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en délégation de service public (affermage). Le fermier est la société Véolia Eau dont le siège social est à Rouen (Seine-Maritime), en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1^{er} janvier 2011. La durée du contrat est de 12 ans. Il prendra fin le 31 décembre 2022.

▪ Un avenant n°1
a été signé le
25 juillet 2012

Pour la mise en place d'un comptage secondaire pour les agriculteurs
(exonération redevance pollution).

▪ Un avenant n°2
a été signé le
17 novembre
2016

Pour la mise en place du guichet unique (DT-DICT) et les interventions sur les
canalisations en amiante/ciment.

▪ Un avenant n°3
a été signé le
17 juin 2021

Pour la mise en place d'un nouveau programme prévisionnel de renouvellement
et l'augmentation de la rémunération du service (part proportionnelle).

II. PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la société Véolia Eau sont les suivantes :

Gestion du service	Application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs.
Gestion des abonnés	Accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client.
Mise en service	Branchements.
Entretien	Des canalisations, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, du génie civil, vannes, des espaces verts et plantations.
Renouvellement	Clôtures, serrureries, menuiseries, compteurs des abonnés, appareils de robinetterie et canalisations >12ml.

La collectivité prend en charge :

Renouvellement	Remplacement de canalisation <12ml, grosses réparations e ouvrages de génie civil, des captages et des ouvrages de traitement.
----------------	--

Chapitre 2 : Indicateurs techniques:

I. RESSOURCES

a. Ressources propres

Nature	Localisation	Désignation	Débit nominal (m ³ /h)	Prélèvement annuel m ³ Année 2020	Prélèvement annuel m ³ Année 2021
Prélèvement en nappe souterraine	Chéronvilliers	Forage « Le Chêne Milliard »	10	33 848	31 766
Prélèvement en nappe souterraine	Bois-Normand	Forage « L'Aumône »	20	Forage abandonné	
Prélèvement en nappe souterraine	La Vieille Lyre	Forage « Les Poirés »	8	8 804	503
Prélèvement en nappe souterraine	Neaufles-Auvergny	Forage « Les Mollents »	110	295 096	353 295
Prélèvement en nappe souterraine	Neaufles-Auvergny	Forage « Les Mollents »	70	59 098	49 446
Prélèvement en nappe souterraine	Juignettes	Forage « Bas Village »	60	60 132	62 060
Prélèvement en nappe souterraine	Rugles	Forage « La Bigotière »	90	121 971	58 313
Prélèvement en nappe souterraine	Rugles	Forage « Le Saptel »	15	27 235	58 520
Volume prélevé			Total	606 184	613 903
Besoin des usines			Total	- 12 714	- 7 548
Volume produit			Total	593 470	605 742

Besoin des usines (installations) qui se décompose ainsi : 6 403 m³ /Rugles « Le Saptel » et 1 145 m³ /Juignettes

b. Importations d'eau / Achat

- Le SAEP 3R assure son alimentation en complétant sa production propre par un achat d'eau aux collectivités voisines, Bourth et Saint Sulpice qui alimentent les écarts du syndicat.

	Année 2021	Année 2020
SIAP du Haut Perche	7 171 m ³	7 128 m ³
SEPASE	136 m ³	171 m ³
Total	7 307 m³	7 299 m³

c. Exportation d'eau / Achat

Vente d'eau au SAEP BOSCO RENOUULT/LA BARRE

	Année 2021	Année 2020
Saep Bosc Renoult	0 m ³	0 m ³

d. Total

	Année 2021	Année 2020
Total des ressources	613 049 m ³	600 769 m ³

II. ABONNÉS

	Année 2021	Année 2020
Nombre total d'abonnés	4 407	4 397
Abonnés domestiques	4 402	4 389
Abonnés non domestiques	5	5
Abonnés autres services	-	3

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Commune	Nbre total d'abonnés au 31/12/2021	Nbre total d'abonnés au 31/12/2020
Ambenay	329	324
Bois-Arnault	393	392
Bois Normand	224	228
Chambord	66	67
Chéronvilliers	289	287
Ferté en Ouches	1	1
Juignettes	111	109
La Neuve Lyre	350	348
La Vieille Lyre	434	435
Les Bottereaux	217	213
Neaufles Auvergny	305	299
Rugles	1231	1 236
St Antonin	138	138
St Martin d'Ecublei	319	320
Total	4407	4397

III. VOLUME MIS EN DISTRIBUTION

Volumes mis en distribution et consommés	Nombre de m3
Volume produit	605 742
Volume importé	7 307
Volume exporté	0
Volume mis en distribution	613 049
Volume vendu abonnés domestiques*	414 415
Volume vendu abonnés non domestiques	1 167
Volume vendu selon le décret	415 582
Volume comptabilisé année entière	433 521
Volume consommé pour le service (1)	16 411
Consommateurs sans comptage (2)	1 507
Volume consommé autorisé sur 52 semaines	451 439
Pertes en distribution (613 049 – 451 439)	161 610
Rendement du réseau (451 439 / 613 049 * 100)	73.64 %
Pourcentage des pertes (161 610/ 613 049 * 100)	26.36 %
Linéaire de réseau	308 km

*les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables de l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique, en application de l'article L213-10-3 du code de l'environnement

(1) ce volume comprend les purges, vidanges, nettoyage des réservoirs

(2) ce volume comprend la défense incendie essentiellement

III. QUALITE D'EAU

Les prélèvements du contrôle officiel sont faits par l'Agence Régionale de la Santé (ARS.). Le contrôle officiel de l'ARS est élaboré en fonction de la capacité de production de chaque installation et du nombre d'habitants desservis.

Les points de contrôles sont répartis sur les « points de captage » pour ce qui concerne l'eau brute non désinfectée, sur les « Unités de production » pour l'eau traitée et les « unités de distribution » pour les contrôles en réseau.

Pour l'année 2021:

Nombre de prélèvements officiels effectués par l'ARS :

Microbiologie : 75 ; non conforme : 01

Physico-chimie : 108 ; non conforme : 01

Taux de conformité ARS :

- Microbiologie : 98.7%

-Physico-chimie : 99.1%

Nombre de résultats d'analyses supplémentaires effectués par Véolia

Microbiologie : 23 ; non conforme : 0

Physico-chimie : 151 ; non conforme : 23

Taux de conformité Véolia Eau :

- Microbiologie : 100%

-Physico-chimie : 84.8%

Chapitre 3 : Indicateurs financiers :

I. Indicateurs financiers généraux

Recettes d'exploitation

La recette d'exploitation de la collectivité résultant du prix du service d'alimentation en eau potable s'élève à 169 995.00 € HT.

	Année 2021	Année 2020
Vente d'eau aux abonnés	169 995 €	159 381.00 €
Vente en gros de l'année	0.00 €	0.00 €

La recette d'exploitation de Véolia Eau résultant du prix du service d'alimentation en eau potable s'élève à 885 508 € HT (exploitation de service 494 150 € collectivités et autres organismes 352 547 € ; travaux attribués à titre exclusif 13 589 € ; produits accessoires 25 222 €)

Etat de la dette

L'état de la dette au 31 décembre de l'année N fait apparaître les valeurs suivantes :

	Année 2021	Année 2020
En cours capital restant dû	112 000.00 €	120 000.00 €
Annuité	10 520.00 €	10 700.00 €

Amortissements :

	Année 2021	Année 2020
Montant de la dotation aux amortissements	262 570.35 €	189 206.10 €

Travaux pour l'année 2021 :

Le syndicat a réalisé les travaux suivants :

Mise en place de serrures uniques et renforcées sur toutes les installations du syndicat en avril.

Poses de doubles capots étanches sécurisés sur les accès aux cuves du réservoir semi-enterré du SAPTEL à Rugles et des forages des Mollents à Neaufles-Auvergny.

Renouvellement des doubles portes donnant accès au bâtiment du captage, de la station de reprise du SAPTEL et du local technique de Juignettes.

Ajout d'un équipement pour une détection à 360° sur le toit de l'usine du SAPTEL et création d'un code par agent au lieu d'un code général.

Remplacement des clôtures au réservoir de Bois-Normand, à la station Bois Cordieu à Rugles et le Chêne Milliard à Chéronvilliers.

Travaux réalisés par Véolia Eau :

- Les travaux d'entretien courant des installations de production et de distribution ont été réalisés.
- Les réservoirs ont été nettoyés et désinfectés en 2021:

Neaufles-Auvergny	04 février	La Vieille Lyre	24 novembre
Juignettes bêche + station	1 ^{er} février	St Antonin de Sommaire	30 août
Chéronvilliers	09 septembre	Bois-Normand	25 mai
Rugles « Bigotière »	Le réservoir n'est plus en service	Ambenay	23 novembre
Rugles « Saptel »	14 avril et 02 novembre		

-L'entretien du réseau a été réalisé (purge, arrêt d'eau, bouche à clé)

-Recherche de fuite

❖ Linéaire inspecté 14 841 ml (*15199ml en 2020 / 10 718ml en 2019 / 8 001 ml en 2018*)

Nombre de fuites: 54 (*87 en 2020 / 42 en 2019 / 59 en 2018*)

- ❖ Sur canalisations: 32
- ❖ Sur branchements: 0
- ❖ Sur compteur: 22
- ❖ Sur autre supports ou équipements: 0

-Renouvellement

❖ Station – Réservoir « Les Poirés » / Lyre: armoire à chlore



165 compteurs ont été
remplacés (175 en 2020)

Tarification de l'eau et recettes de service :

Modalités de tarification

Toute facture d'eau comprend un montant calculé en fonction du volume réellement consommé par l'abonné et peut, en outre, comprendre un montant calculé indépendamment de ce volume en fonction des charges fixes du service et des caractéristiques du branchement, appelé « part fixe ».

Les tarifs applicables :

- ❖ Au 1 janvier de l'année N-1
- ❖ Au 1^{er} juillet de l'année N-1 (changement tarification)
- ❖ Au 1^{er} janvier de l'année N

Tarifs		Au 01/01/2021	Au 01/07/2021	Au 01/01/2022
Part syndicale proportionnelle €uros HT/m3	Tranche unique	0,41	0,56 €	0,56 €
part délégataire fixe HT €uros HT/an	Abonnement	22,56 €	22,56 €	23.48 €
Part proportionnelle €uros HT/m3	Tranche unique	0,9144 €	1,0544 €	1,0971 €
Taxes	Assujettissement TVA	OUI	OUI	OUI
Redevances	Préservation ressource en eau	0,0890 €	0,0890 €	0,0995 €
	Pollution domestique	0,3800 €	0,3800 €	0,3800 €

Frais d'accès au service et autres prestations :

	Année 2021	Année 2022
Frais d'accès au service	33.85 € HT	35.22 € HT
Frais d'ouverture et de fermeture	56.41 € HT	58.70 € HT

Prix du service d'alimentation en eau potable (à titre indicatif)

Facture sur la base de 120 m3		Au 1 ^{er} janvier 2021	Au 1 ^{er} juillet 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Part de la collectivité		49,20 €	67,20 €	67,20 €
Part proportionnelle Euros HT/m3	Tranche unique	49,20 € (120 X 0,41)	67,20 € (120 x 0,56)	67,20 € (120 x 0,56)
Part du délégataire		132,29 €	149,09 €	155,13 €
Part fixe Euros HT/an	Abonnement	22,56 €	22,56 €	23,48 €
Part proportionnelle Euros HT/m3	Tranche unique	109,73 € (120 X 0,9144)	126,53 € (120 X 1,0544)	131,65 € (120 X 0,0971)
Redevances		56,28 €	56,28 €	57,54 €
Redevances	Prélèvement ressource en eau	10,68 € (120 x 0,0890)	10,68 € (120 x 0,0890)	11,94 € (120 x 0,0995)
	Pollution domestique	45,60 € (120 x 0,3800)	45,60 € (120 x ,0,38)	45,60 € (120 x ,0,38)
Total HT		237,77 €	272,57 €	279,87 €
Tva 5,5%		13,05 €	14,99 €	15,39 €
Total TTC		250,82 €	287,56 €	295,26 €
Prix ttc du service au m3 pour 120 m3		2.09 €	2.39 €	2.46 €

Les compteurs sont relevés annuellement, les abonnements sont payables d'avance semestriellement et les consommations sont payables au vu du relevé.

Chaque année, l'assemblée délibérante vote les tarifs. Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés. Le service est assujéti à la TVA.

La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Chapitre 4 : Indicateurs réglementaires :

I. Indicateurs financiers généraux

Les indicateurs de performance institués par la FP2E (fédération professionnelle des entreprises de l'eau) et étendus depuis 2008 à tous les services publics d'eau en France dans le cadre de la réglementation sur l'eau (décret du 2 mai 2007).

Indicateurs réglementaires (Arrêté du 2 mai 2007 – annexe II)	Producteur	Valeur 2021
Qualité de service à l'utilisateur		
Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	ARS	98.7 %
Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	ARS	99.1 %
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Délégataire	3.18 (u/1 000 abonnés)
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements	Délégataire	100,00%
Taux de réclamations	Délégataire	0.45 (u/1 000 abonnés)
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Délégataire	3.09 %
Abandons de créance	Collectivité	341 €
Gestion financière et patrimoniale	Producteur	Valeur 2021
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Délégataire	116
linéaire de renouvellement des réseaux d'eau potable	Collectivité	0 ml
Performance environnementale	Producteur	Valeur 2021
Rendement du réseau de distribution	Délégataire	73.6 %
Indice linéaire des volumes non comptés	Délégataire	1.71 (m ³ /jour/km)
Indice linéaire de pertes en réseau	Délégataire	1.54 (m ³ /jour/km)
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Collectivité	80%

Facture* standard
Tarifs au 1^{er} janvier 2021

Distribution de l'eau

Part délégataire (Véolia Eau)

Abonnement	22.56 €
Consommation 120 x 0.9144	109.73 €

Part syndicale (SAEP 3R)

Consommation 120 x 0.41	49.20 €
----------------------------	---------

Préservation des ressources en eau

Agence de l'Eau 120 x 0.0890	10.68 €
------------------------------	---------

Organismes publics

Lutte contre la pollution 120 x 0.3800 (Agence de l'Eau)	45.60 €
---	---------

Total de la facture HT	237.77 €
-------------------------------	-----------------

Tva 5.5%	13.05 €
-----------------	----------------

Total de la facture TTC	250.82 €
--------------------------------	-----------------

Prix TTC du m3 : 2,09 €*

***: sur une base de 120m3 / année**

Facture* standard Tarifs au 1^{er} juillet 2021

Distribution de l'eau

Part délégataire (Véolia Eau)

Abonnement	22.56 €
Consommation 120 x 1.0544	126.53 €

Part syndicale (SAEP 3R)

Consommation 120 x 0.56	67.20 €
----------------------------	---------

Préservation des ressources en eau

Agence de l'Eau 120 x 0.0890	10.68 €
------------------------------	---------

Organismes publics

Lutte contre la pollution 120 x 0.3800 (Agence de l'Eau)	45.60 €
---	---------

Total de la facture HT	272.57 €
-------------------------------	-----------------

Tva 5.5%	14.99 €
-----------------	----------------

Total de la facture TTC	287.56 €
--------------------------------	-----------------

Prix TTC du m3 : 2,39 €*

*: sur une base de 120m3 / année

Facture* standard
Tarifs au 1^{er} janvier 2022

Distribution de l'eau

Part délégataire (Véolia Eau)

Abonnement	23.48 €
Consommation	
120 x 1.0971	131.65 €

Part syndicale (SAEP 3R)

Consommation	
120 x 0.56	67.20 €

Préservation des ressources en eau

Agence de l'Eau 120 x 0.0995	11,94 €
------------------------------	---------

Organismes publics

Lutte contre la pollution 120 x 0.3800 (Agence de l'Eau)	45.60 €
---	---------

Total de la facture HT	279.87 €
-------------------------------	-----------------

Tva 5.5%	15.39 €
-----------------	----------------

Total de la facture TTC	295.26 €
--------------------------------	-----------------

Prix TTC du m3 : 2,46 €*

***: sur une base de 120m3 / année**

REPARTITION AU 1ER JANVIER 2022

